BERECHIT 5771

n°41

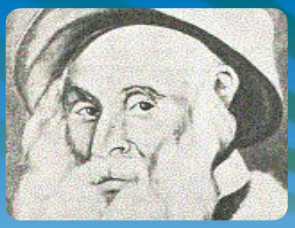

CHAVOUA TOV

Feuillet hebdomadaire
www.torah-box.com

Feuillet dédié à l'élévation d'âme de Sarah ATLANI
(par M. Pascal ROMERO)

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

D.ieu crée le monde en six jours. Le premier jour, Il crée l'obscurité et la lumière. Le deuxième jour, il forme les cieux, divisant les « eaux supérieures » des « eaux inférieures. » Le troisième jour, Il place les frontières de la terre et de la mer et fait sortir de la terre les arbres et la verdure. Le quatrième jour, Il fixe la position du soleil et de la lune, qui auront pour fonction de permettre la mesure du temps et d'éclairer la terre. Les poissons, les oiseaux et les reptiles sont créés le cinquième jour; les animaux de la terre, puis l'être humain, sont créés le sixième jour.

D.ieu cesse tout travail le septième jour, et le sanctifie comme jour du repos, le Chabbath. D.ieu forme le corps humain à partir de la poussière de la terre et insuffle dans ses narines « une âme de vie.»

À l'origine, l'homme est une personne unique; mais décidant qu'« il n'est pas bon que l'homme soit seul», D.ieu prend un « côté » de l'homme, forme une femme, et les unit. Adam et Eve sont placés dans le jardin d'Éden et reçoivent le commandement divin de ne pas manger de « l'arbre de la connaissance de bien et du mal. »

Le serpent persuade Eve de passer outre l'interdit et elle partage le fruit interdit avec son mari. A cause de leur péché, il est décrété que l'homme éprouvera la mort, retournant au sol duquel il a été formé et que tout gain ne viendra que par la lutte et les difficultés. L'homme est chassé du jardin d'Eden.

Eve donne naissance à deux fils, à Caïn et à Abel. Caïn se dispute avec Abel et le tue. D.ieu punit son crime en décrétant qu'il sera, pour le restant de ses jours, un vagabond sans racines. Un troisième fils naît à Adam, Cheth, dont le descendant en dixième génération, Noé, est le seul homme juste dans un monde corrompu.

UN TRÉSOR DE LA PARACHA

La véritable origine du port des habits

Berechit (3,7) : «Leurs yeux à tous deux se dessillèrent, et ils surent qu'ils étaient nus ; ils cousirent ensemble des feuilles de figuier, et s'en firent des pagnes.»

De ce verset on peut tirer un grand Moussar – une grande morale – pour notre génération. De nombreuses personnes gaspillent d'importantes sommes d'argent dans des tenues vestimentaires de grande classe, afin de faire aussi bien que leur entourage. Le problème est que tout le monde ne dispose pas des mêmes ressources, et que certains perdent leur vie à travailler, pour faire face à ce genre de dépenses !

A ce sujet, voici une parabole particulièrement éloquente :

Un roi avait un conseiller qu'il affectionnait tout spécialement. Un jour, ce dernier commit une faute qui méritait la peine de mort. Mais le roi éprouva une telle pitié envers cet homme, qu'il commua sa peine de la façon suivante : « le conseiller, les membres de sa famille ainsi que sa future descendance, seront désormais astreints à porter autour du cou un certain collier, afin qu'ils se rappellent de façon permanente que leur ancêtre, initialement condamné à mort, fut sauvé par la seule clémence du roi ».

Le conseiller supporta correctement sa peine en portant une simple corde qui lui rappelait sa faute. Plus tard, son fils se confectionna un collier en soie et après lui, c'est un collier en or que son petit-fils se mit à porter.

Au final, les générations suivantes oublièrent totalement la raison d'être de ce collier, et prirent ce collier en or particulier pour un signe de richesse, au point qu'ils en vinrent à jalouser leur propriétaire ! Un homme très vieux qui en connaissait l'origine les réprimanda vertement : « Idiots que vous êtes ! Ce collier est un rappel de la faute commise par votre ancêtre... ! »

Adam Ha-Richon – le premier homme – n'avait besoin d'aucun habit, Hachem lui ayant confectionné une tunique en cuir destinée à le protéger du chaud et du froid. Au moment de la faute du fruit défendu, le climat était tempéré ; Adam ne portait donc pas cette tunique. Hachem le sanctionna en la lui retirant, l'obligeant ainsi à se confectionner lui-même un habit pour cacher sa nudité.

Pour nous, il en découle que le port des habits est synonyme de déshonneur et d'humiliation, et ce depuis les temps les plus reculés, depuis la faute d'Adam Ha-Richon. Mais tout cela a été oublié depuis fort longtemps, et l'on a fait de l'accessoire honteux, un élément d'ornement essentiel. L'on se pare, notamment lors de soirées, des vêtements les plus chics et somptueux qui soient ! (Rabbi Mendel Mi-Viznitz)

PARACHA : BERECHIT

PARIS - ILE DE FRANCE
Entrée : 19h14 • Sortie : 20h16

Villes dans le monde

Lyon	19h05 • 20h05	Nice	18h56 • 19h54	Los Angeles	18h20 • 19h14
Marseille	19h03 • 20h02	Jerusalem	16h45 • 18h00	New-York	18h21 • 19h18
Strasbourg	18h52 • 19h54	Tel-Aviv	17h05 • 18h02	Londres	18h22 • 19h27
Toulouse	19h19 • 20h18	Bruxelles	19h05 • 20h09	Casablanca	17h58 • 18h52

Prière de respecter la sainteté de ce feuillet : ne pas le jeter ni le transporter Chabbath

0-800-525-523
Koupat Ha'ir, la ligne directe pour la Tsédaka en Israël

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

«Je multiplierai les souffrances de ta gestation»

Berechit (3,16) : «A la femme Il dit: Je multiplierai les souffrances de ta gestation»

Rachi explique: «les souffrances – ce sont les épreuves d'élever les enfants, et la gestation, c'est la douleur de la grossesse.» On est surpris, car c'est la nature du monde que la douleur de la grossesse précède le fait d'élever des enfants. Pourquoi donc le verset parle-t-il d'abord des souffrances, qui sont celles d'élever des enfants, et ensuite seulement de la gestation, qui est la douleur de la grossesse ?

Le livre «Pera'h Levanon» répond à cela d'après les paroles de la Guemara (Sanhédrin 38a) où il est dit explicitement que Caïn et sa jumelle (d'après les paroles de Tossefot) sont nés avant la faute de l'arbre de la connaissance, et au moment de leur naissance, il n'y avait pas encore la douleur de la gestation. Par conséquent, au début 'Hava a été punie par la peine d'élever les enfants, et ensuite seulement, dans les naissances suivantes, est venue la douleur de la gestation.

"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"

Rabbi 'Haïm ABOULAFIA

AU "HASARD"...

Veillons à nos... sens

L'homme doit savoir que tous ses sens, la vue, l'audition et la parole, que le Saint béni soit-Il a implantés en lui, de même qu'ils lui sont indispensables en ce monde-ci, sont encore plus nécessaires à son âme dans le monde à venir. Le gaon de Vilna a écrit que lorsque l'homme méprise une mitsva, il se détruit lui-même, parce que tout ce qui existe dans ses membres tire sa force d'une mitsva. En effet, les 248 mitsvot positives correspondent aux 248 membres de l'homme, donc ensuite il y a un manque dans la partie de son âme qui correspond à ce membre.

D'après cela, s'il ne fait pas attention pendant qu'il est encore en vie en ce monde et que sa bouche s'habitue à prononcer des paroles interdites, il lui sera enlevé dans l'avenir la force de la parole dans son âme. Et combien de honte il devra subir pour cela dans le Gan Eden, même s'il mérite à cause des autres mitsvot à y avoir une part, car il sera considéré comme un muet qui n'a pas la possibilité de parler! (Chemirat HaLachon)

LA VIE D'UN GRAND

Rabbi 'Haïm ABOULAFIA

Rabbi 'Haïm Aboulafia est né à 'Hébron en 1660 et rendit son âme à l'Eternel le 6 Nissan en 1744. Durant sa jeunesse, la communauté juive de 'Hébron l'avait envoyé en mission en Turquie. Son savoir et sa sagesse lui valurent d'être nommé grand rabbin à Izmir puis, de retour en terre sainte, à Safed et enfin à Tibériade. Il était l'ami et le compagnon d'étude de deux des plus grands sages de sa génération : l'auteur du Péri 'Hadach et celui du Or Ha'haïm Hakadoch. Lui-même rédigea plusieurs ouvrages importants sur la Torah, notamment Etz 'Haïm, Mikraeï Kodech, sur les Halakhot de Pessah et des jours de fête, Yossef Leka'h, Chevouoth Yaacov et Yachreï Yaacov. Tout en s'attachant à la résurrection spirituelle de la communauté juive de Tibériade, en construisant des Yéchivot et des synagogues, Rabbi 'Haïm Aboulafia se consacrait également au développement de la ville elle-même en y édifiant quantité d'immeubles d'habitation pour la communauté. Mais, il ne s'en tenait pas là, puisque les membres de la communauté lui devaient, leur emploi, leurs moyens de subsistance.

Rabbi 'Haïm, en effet, dont le nom était devenu synonyme de 'Hessed (générosité), avait remis sur pied la fameuse Koupat Rabbi Meir Baal Hanéss, cette caisse de solidarité en faveur des pauvres de la ville. Il n'hésitait pas à envoyer message et messager en Diaspora pour appeler les juifs du monde entier à venir en aide à leurs frères de Tibériade. A cette époque, la communauté juive de terre sainte était très faible. Les routes du pays étaient pleines de danger. L'un des Cheikhs arabe, qui s'était rebellé contre le pouvoir central, marcha sur Tibériade et conquit la ville ainsi que ses environs. Ce Cheikh désirait développer la région et savait qu'il n'y parviendrait qu'avec l'aide de la communauté juive. Il espérait que les juifs s'installeraient à Tibériade, y effectueraient des investissements et, en créant des emplois, donneraient à Tibériade un essor bénéfique. Ce faisant, le gouverneur cherchait également à se renforcer à titre personnel et politique contre le Pacha qui siégeait à Damas. Il écrivit donc des lettres aux dirigeants des communautés juives de Turquie pour leur proposer d'inciter leurs frères à s'installer à Tibériade, avec des promesses de leur accorder droits et protection. Rabbi 'Haïm Aboulafia, qui était alors grand rabbin d'Izmir trouva là une opportunité de retourner en terre sainte; ce qu'il fit aussitôt avec sa famille ainsi qu'une dizaine de ses disciples. Mais auparavant, il parcourut la ville toute entière pour recueillir des fonds destinés à consolider la communauté de Tibériade. Ce jour-là, le sultan se trouvait dans la ville et, voyant Rabbi 'Haïm Aboulafia, vit en même temps une colonne de feu au-dessus de la tête du Tsadik. Il s'empressa de le faire venir à lui et lui manifesta tant d'égards que ses conseillers

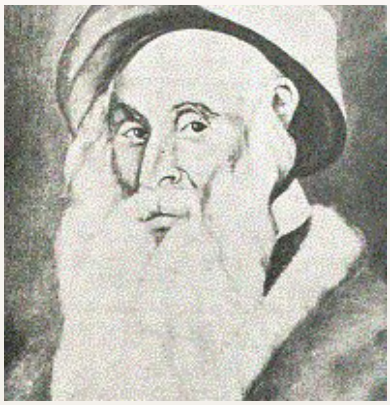

s'en étonnèrent.

Le Sultan leur répondit : « Si vous aviez vu comme moi cette colonne de feu au-dessus de sa tête, vous vous seriez incliné vous aussi devant lui. » Le Sultan ne se contenta pas de faire honneur à Rabbi 'Haïm. Ayant appris que le grand Rabbin recueillait des fonds pour une cause sacrée, il se hâta de lui donner une très forte somme d'argent. Grâce à cela, dès son arrivée à Tibériade, Rabbi 'Haïm Aboulafia entreprit d'édifier une synagogue sur les lieux même ou avait prié le Ari Zal. La communauté ne cessa de s'accroître et de se développer avec des vagues successives d'immigrants venues des pays environnants. C'est ainsi que Rabbi 'Haïm, après avoir bâti sa magnifique synagogue, créa également des marchés publics, des magasins et des locaux industriels. Rien d'étonnant à ce que l'auteur du Or Ha'haïm ait préféré s'installer à Tibériade le jour de son immigration en Terre Sainte et ce, avant même d'arriver à Jérusalem.

Le récit suivant est assez représentitatif de Rabbi 'Haïm. Cela se passait très longtemps avant qu'il ne s'installât à Tibériade en tant que grand rabbin de la ville. Rabbi 'Haïm Aboulafia s'était rendu un jour à Safed en pèlerinage afin de se recueillir sur les tombeaux des Tsadikim. Sur le chemin du retour, il passa par Tibériade, qui était alors une petite agglomération à très faible population, peuplée uniquement de bédouins, Rabbi 'Haïm envoya son Chamach (assistant) à la ville pour lui acheter quelque chose à manger. L'homme fut alors pris à parti par un groupe de jeunes non-juifs qui, après lui avoir jeté des pierres, se mirent à le frapper violemment. Le malheureux, qui ne parlait que Turc, Hébreu et Espagnol ne savait que faire. C'est alors qu'il rencontra un passant qui, le voyant dans cet état, lui proposa de l'aider. Ce passant parlait un peu Turc, et notre Chamach put lui raconter sa mésaventure. D'après les détails de son récit, l'homme comprit que le chef de la bande de jeunes voyous n'était autre que le fils du Cheikh de Tibériade. Il lui suggéra de venir avec lui chez le Cheikh, en l'assurant que ce dernier ne resterait pas indifférent à cet incident, et qu'il punirait sans doute ce fils qui, par son indigne comportement, déshonorait publiquement son père. Le Chamach accepta, suivit son interlocuteur jusque chez le Cheikh et lui raconta tout. Effectivement, le gouverneur entra dans une violente colère et résolut de le punir comme il le méritait en jurant : « Même cent bâtons sur son dos ne suffiront pas pour lui faire pardonner un tel méfait. » Cela dit, ayant entendu de la bouche du Chamach qu'il était au service du grand Tsadik, Rabbi 'Haïm Aboulafia, le Cheikh demanda à faire sa connaissance. Rabbi 'Haïm se rendit auprès de lui. Le gouverneur le reçut avec tout les honneurs et fut impressionné par la personnalité de son serviteur, le gouvernement lui dit : « La punition que j'ai jurée d'infliger à mon fils est visiblement trop lourde. Voudriez-vous me conseiller une autre punition, afin que je n'enfreigne pas mon serment. » Rabbi 'Haïm lui répondit : « Comme vous n'avez pas parlé explicitement de coups, je vous suggère de mettre simplement cent bâtons sur le dos de votre fils sans le frapper pour autant. De la sorte, vous n'enfreindrez pas votre serment et cela suffira à dissuader votre fils de rééditer ces mauvaises actions. » Entendant un si sage conseil, le gouverneur se prit d'une immense affection pour Rabbi 'Haïm Aboulafia et le moment venu l'aida sans compter à reconstruire la communauté juive de Tibériade. La Hilloula de Rabbi 'Haïm Aboulafia tombe le 6 Nissan.

Que le souvenir du Tsadik soit une bénédiction pour tout le peuple juif !

UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Nettoyer ses lentilles de contact pendant Chabbath

Question : J'ai entendu qu'on ne doit pas tremper ses lentilles de contact le Chabbate dans le liquide habituel qui nettoie la lentille mais uniquement dans du sérum physiologique. Vrai ?

Réponse du rav Aharon BIELER : Celui qui lave un vêtement Chabbate a enfreint l'interdiction de Mélabène (laver, blanchir) qui est un des 39 travaux interdits par la Tora. Par contre il est permis de laver tout objet ou ustensile dont le corps est rigide (1). C'est pourquoi il est permis de laver la vaisselle pour les besoins du Chabbate.

De même il est permis de laver des lunettes avec de l'eau savonneuse et de les essuyer avec un linge sec. Toutefois, on prendra soin de ne pas mouiller ce linge au point de risquer d'en arriver à l'essorer. Par contre, on ne pourra pas nettoyer les lunettes en les frottant avec un produit spécialement conçu pour cela. En effet ce type de produit, lave mais fait également briller, ce qui d'après de nombreux Décisionnaires est interdit (2).

Néanmoins, il est permis de tremper des lentilles de contact rigides dans un produit approprié à cet usage et même de les nettoyer par un frottement léger.En effet, comme nous l'avons déjà dit, laver un objet rigide est permis pendant le Chabbate. Par ailleurs, le fait de le frotter avec délicatesse n'aura pas comme conséquence de le faire briller mais uniquement de le nettoyer. En ce qui concerne les lentilles de contact souples, le problème se pose différemment. En effet, elles sont assimilables au niveau de la Halakha à du cuir qu'il n'est permis de tremper que dans de l'eau et non pas dans un produit de nettoyage qui a un effet détergent. C'est pourquoi, on ne pourra pas les tremper dans ce type de produit pendant Chabbate (3).

Par contre, les tremper uniquement dans leur produit d'entretient (Sérum physiologique qui n'est pas mélangé avec un produit nettoyant), est permis par de nombreux Décisionnaires, bien que le liquide pénètre dans les lentilles (4).

Notons toutefois que le Rav Eliyachiv Chalita exige de nettoyer avant Chabbate les lentilles, afin de pouvoir les tremper dans leur produit pendant Chabbate (5). Nous n'avons pas connaissance d'un éventuel changement d'avis du Rav Eliyachiv (cela reste toutefois possible)

A titre d'information, rappelons qu'il existe des lentilles de contact journalières jetables.

1) Michna Béroura chap. 302 alinéa 41

2) Séfèr Or'hote Chabbate chap. 13 par. 10 au nom du Rav Nissim Karélits ; voir Chémirate Chabbate Kéhilkhéta chap. 12 par. 24 note 69 ; Michna Béroura chap. 323 alinéa 38 ; voir aussi le Cha'ar Hatsiyoune chap. 323 alinéa 41 qui rapporte un avis permissif.

3) Séfèr Or'hote Chabbate chap. 13 par. 11 note 14 au nom du Rav Wozner et du Rav Nissim Karélits Chélita

4) Séfèr Or'hote Chabbate chap. 13 par. 40 note 64 au nom du Rav Wozner et du Rav Nissim Karélits Chélita

5) Il est possible de consulter l'intégralité de la réponse dans le Séfèr Or'hote Chabbate chap. 5 à la fin du livre.

QUIZZ PARACHA

1. A quelle ressemblance l'Homme a-t-il été façonné ?
2. Quelle nourriture Adam a-t-il mangée ?
3. A la fin du sixième jour que manquait-il toujours dans le monde ?

1. A l'image des anges.
2. L'homme était végétarien jusqu'à ce que Noé sorte de l'arche.
3. Le repos.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :
Hessed vé David, Daniel Dadoun, Hevrat Pinto, UniversTorah, Igal Elmkies

Nos partenaires

Juif.org

LEAVA.fr la flamme

UniversTorah.com
Au nom de Rabbi Shlomo Aben Danan
INFOS | VIDEOS | DOSSIERS

Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABOUHATSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israel : 077.429.93.06 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Directeur de la publication : Binyamin BENHAMOU